

**MUNICIPALITÉ
de
1438 MATHOD**

Case postale 52

Tél. 024 459 18 12
Fax 024 459 24 64
www.method.ch

Method, le 15 mai 2017

Au Conseil Général
du 12/06/2017

Préavis municipal N° 14

Comptes 2016

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

En application de l'art. 93 de la Loi sur les Communes, la Municipalité présente les comptes 2016, élaborés selon les annexes.

Les comptes 2016 ont été approuvés par la Municipalité lors de la séance du 15 mai 2017.

Sur la base du bilan et comptes, ainsi que des rapports de la boursière et de la fiduciaire OFICO, les comptes communaux sont arrêtés comme suit pour l'année 2016 :

Charges :	CHF	2'755'137.54
Produits :	CHF	2'796'600.27
Excédent de produits :	CHF	41'462.73

Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité de Method invite le Conseil général à bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE METHOD

Vu le préavis N° 14 relatif au bilan et comptes de fonctionnement 2016

Vu l'examen détaillé de ceux-ci

Entendu le rapport de la Commission de gestion-finances chargée d'étudier ce préavis

Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

Article 1 : D'approuver la gestion, les comptes de fonctionnement et le bilan de l'exercice 2016 tels que présentés.

Article 2 : D'en donner décharge à la boursière, à la Municipalité et à la Commission de gestion et finances.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 15 mai 2017.

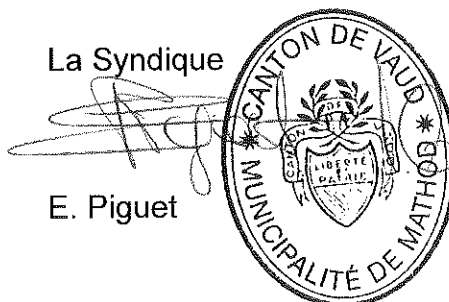
Au nom de la Municipalité

La Syndique

La Secrétaire

E. Piguet

C. Gaillard



Annexes : - rapport des comptes et de gestion 2016 de la Municipalité
- comptes du bilan et de fonctionnement 2016

Rapport des comptes 2016 et de gestion de la Municipalité - annexe au préavis municipal N° 14

1. Administration générale

Autorités

Suite à la nouvelle législature, les dépenses courantes sont légèrement supérieures au budget de CHF 13'901.05 dû essentiellement : à des frais de tirage « brochure du nouveau règlement du Conseil général », à des fournitures pour les élections complémentaires, à des cadeaux de départs de membres du Conseil et de la Municipalité et à l'adaptation des salaires de la Municipalité. Au niveau des recettes, une somme de CHF 8'000.-- (partie des salaires des municipaux) a été imputée dans les dicastères eau potable, épuration et déchetterie.

Administration

Les charges s'élèvent à : CHF 309'625.19 (budget CHF 301'900.--). Les postes les plus touchés sont : frais d'assistance informatique pour CHF 15'111.15; frais d'honoraires & prestations de services pour CHF 38'405.-- correspondant aux honoraires de l'archiviste, à la maintenance du guichet cartographique Géo communes et aux honoraires du bureau technique pour les permis de construire qui sont refacturés dans les émoluments. Les recettes sont plus élevées qu'au budget : CHF 66'505.95 (budget CHF 57'500.--). Elles sont dues essentiellement à l'imputation des salaires du personnel de conciergerie et de l'administration, dans les divers bâtiments communaux et dans les dicastères eau potable, épuration, déchetterie pour CHF 46'811.--; ainsi qu'à l'encaissement d'émoluments pour CHF 17'724.30 de permis de construire.

Aucune autre dépense particulièrement importante n'a été effectuée en 2016, les charges administratives courantes annuelles suivent bien le budget.

Affaires culturelles, loisirs

Participation versée à l'école de musique pour CHF 4'938.50, (CHF 8.50/habitant) on note une légère augmentation par rapport à 2015.

2. Finances

Impôts

Impôts	Comptes 2016	Budget 2016	Comptes 2015	Différence 2015-2016
Impôts personnes physiques	1'087'849.62	971'250.00	1'045'014.61	+42'835.01
Impôts personnes morales	60'434.80	49'350.00	54'723.70	+5'711.10
Droits mutation/gains immobiliers	8'011.05	18'000.00	1'981.20	+6'029.85
Succession/donations	158'416.00	2'000.00	2'564.10	+155'851.90
Impôt foncier	106'085.20	99'000.00	103'169.55	+2'915.65

Par rapport aux comptes 2015, nous constatons une augmentation d'entrées d'impôts des personnes physiques. Cette augmentation est essentiellement due à des acomptes d'impôts facturés en 2015 et encaissés seulement en 2016. A noter une augmentation importante des impôts sur la succession & donations ainsi que sur les droits de mutation/gains immobiliers. Ces impôts-là ne sont pas maîtrisables et le 50 % de ces revenus repartira pour alimenter en 2017 le décompte final la facture sociale 2016. Une attribution au fonds de réserve « péréquation » a été comptabilisée pour cela. Au final, nous obtenons une augmentation de revenu des impôts en 2016 de CHF 287'923.14 par rapport au budget. Au vu de ceci, nous avons attribué la somme de CHF 250'000.-- au fonds de réserve « travaux futurs » afin de couvrir une partie des frais de la réfection du Pont du Mujon comme stipulé dans notre préavis municipal du 13 mars 2017.

Service financier

Globalement, les intérêts des dettes se montent à CHF 60'482.60. Les intérêts ont été imputés dans les différents dicastères : routes, eau potable, épuration et bâtiment communal « ancien congélateur ».

Le coût 2016 pour la péréquation s'élève à CHF 272'613.-- contre un retour de CHF 323'165.--. Pour le décompte final de la péréquation 2015 nous avons payé au canton la somme de CHF 24'055.--. Néanmoins, il découle après l'analyse provisoire du décompte final péréquatif 2016, qu'en 2017, nous aurons un retour de l'Etat d'un montant d'environ CHF 17'870.--.

Amortissements et investissements

	Amortissements	Investissements	Solde au bilan
Réseau d'épuration	45'400.00		332'400.00
Hameau des Vernes Eau Potable	4'800.00		84'900.00
Equipement épuration Le Pommeret	2'800.00		78'000.00
Routes du village	51'000.00		683'700.00
Equipement routes Le Pommeret	2'200.00		59'300.00
Syndicat AF Mujon		189'000.00	946'000.00
Station épuration ARCC	4'800.00		10'000.00
Chemin de l'Eglise	3'100.00		56'000.00
Eau potable	32'000.00		329'000.00
Equipement eau potable Le Pommeret	700.00		18'500.00
Ancien congélateur	34'500.00		923'300.00

Fonds de réserve

	Attributions	Prélèvements	Solde au bilan
Fds réserve protection civile		40'000.00	86'479.00
Fds réserve défense incendie		33'000.00	54'554.20
Fds réserve Chemins			13'000.00
Fds réserve Synd. AF Mujon			20'000.00
Fds réserve Routes			145'000.00
Fds réserve travaux futurs	250'000.00		1'250'000.00
Fds réserve pertes débiteurs			110'000.00
Fds réserve péréquation	45'800.00	43'104.00	45'800.00
Fds réserve eau potable	59'740.00		189'190.00
Fds réserve eaux usées	32'840.00		32'840.00
Fds réserve eaux claires	8'190.00		8'190.00

3. Domaines et bâtiments

Terrains

Les charges s'élèvent à CHF 52'077.65 (budget CHF 54'850.--). Le poste le plus touché est celui des frais d'honoraires pour CHF 46'285.40 correspondant principalement à des honoraires pour le PGA (Plan général d'affectation). Les recettes pour CHF 81'060.15 (budget CHF 81'000.--) proviennent essentiellement de l'encaissement annuel de la location des terrains communaux.

Forêts

Les charges s'élèvent à CHF 9'800.15 (budget CHF 13'050.--). Elles s'articulent essentiellement pour des soins culturels au lieu-dit « Les Coteaux sur les vignes » et aux frais du garde forestier. Les recettes pour CHF 1'699.-- (budget CHF 1'500.--) proviennent essentiellement de la subvention de l'Etat de Vaud pour la gestion des forêts.

Grande salle, bâtiment communal « ancien congélateur », bâtiment communal principal, collège, église, stand de tir et autres bâtiments

Pour tous les bâtiments, les charges courantes annuelles suivent le budget.

- **la Grande salle** : Aucune dépense importante n'a été effectuée pour ce bâtiment à part les frais d'usage courant soit : *électricité, chauffage, assurances, conciergerie, petits entretiens et réparations, etc...* Une forte augmentation de consommation d'eau a engendré également une forte taxe d'épuration suite à une fuite d'eau constatée sur une installation sanitaire. Les locations se montent à CHF 10'420.00 entre les écoles et les privés.
- **bâtiment communal « ancien congélateur »** : Aucune dépense importante n'a été effectuée pour ce bâtiment à part les frais d'usage courant soit : *électricité, chauffage, assurances, honoraires de la gérance, amortissement, intérêts bancaires.* L'encaissement des locations couvre les frais de ce bâtiment, il se monte à CHF 57'552.--.
- **le collège** : Aucune dépense importante n'a été effectuée pour ce bâtiment à part les frais d'usage courant soit : *électricité, chauffage, assurances, conciergerie, petits entretiens et réparations, etc...* Le budget spécifiait une réparation des cloches qui n'a pas été faite. Elle est reportée sur le budget 2017. L'encaissement des locations se monte à CHF 28'000.-- entre les écoles et la garderie.

- *l'église* : Aucune dépense importante n'a été effectuée pour ce bâtiment, à part quelques travaux de remplacement des vitraux et d'entretien de l'orgue et des extérieurs. La participation de la commune de Susvèzaz pour ce bâtiment est de 2/5^{ème}.
- *le bâtiment communal* : Aucune autre dépense importante n'a été effectuée pour ce bâtiment à part les frais d'usage courant soit : *électricité, chauffage, assurances, conciergerie, honoraires de la gérance, divers travaux d'entretien de l'immeuble et des appartements*. L'encaissement des locations couvre les frais de ce bâtiment, il se monte à CHF 101'535.15 entre la poste, les appartements et le bureau communal.
- *Stand et ligne de tir* : Aucune dépense importante n'a été effectuée pour ce bâtiment.

4. Travaux

Routes et chemins, parcs promenades, cimetière

Les charges s'élèvent à CHF 223'039.30 (budget CHF 185'880.--). Elles s'articulent essentiellement comme suit : entretien des routes, de la signalisation et de l'éclairage public pour CHF 88'034.70: *création d'un chemin piétons à la Tuilière, réparation d'un garde-corps au Pont du Mujon, nettoyage des bordures, balayage hivernal, entretien des signalisations routières et pose d'un miroir, entretien des plantations sur la traversée du village, remise en état de l'éclairage public suite à des mâts accidentés* ; honoraires : *l'étude pour la réfection du pont du Mujon et de la Route d'Orbe s'élève à CHF 36'637.20, un préavis municipal de CHF 40'000.-- daté du 14 décembre 2016 a été arboré pour cela*. Les recettes pour CHF 12'169.45 correspondent aux dédommagements facturés pour les mâts accidentés.

Les frais d'entretien parcs & cimetière s'élèvent à CHF 38'402.10 (budget CHF 41'000.--), correspondant essentiellement aux frais d'entretien et nettoyages courants du domaine public par la Maison Baeriswyl. Une partie de ces frais de nettoyage a été ventilée en imputation interne dans les routes. La location des places de parc s'élève à CHF 3'425.--.

Dans les investissements, le 6ème paiement pour le remaniement parcellaire du Syndicat AF du Mujon s'élève à CHF 189'000.-- .

Ordures ménagères et déchetterie

Les frais d'élimination et de transports des ordures ménagères ainsi que du compost s'élèvent à CHF 68'877.95 (budget CHF 62'300.--). L'ancien abri bus du collège a été posé afin de ranger les produits spéciaux. Le remboursement du fonds « *financements spéciaux déchetterie* » a été comptabilisé pour la 2^{ème} et dernière fois à raison de CHF 10'800.--. Pour rappel ce fonds avait été créé en 2014 pour couvrir les frais d'aménagement de l'accès à la place de la déchetterie. Une intervention de broyage a été faite pour CHF 5'430.30. La taxe annuelle pour l'élimination des ordures est encaissée pour un montant total de CHF 41'386.40. La ristourne par la Strid pour les sacs vendus se monte à CHF 17'967.45 Pour cette année 2016, nous relevons que le total des recettes couvre à 94 % les frais de fonctionnement de ce poste.

Il est relevé qu'aucune dépense particulièrement importante n'a été effectuée en 2016 par rapport au budget.

Réseau d'égouts et d'épuration

Les frais du réseau d'égouts et d'épuration s'élèvent à CHF 139'793.50 (budget CHF 139'560.--) contre des recettes d'encaissement de taxes pour CHF 139'784.95 (budget CHF 131'450.--). Ces recettes reflètent la taxe d'épuration annuelle et les taxes uniques de raccordement pour CHF 25'282.30 relatives aux permis de construire délivrés en 2016 que nous ne pouvons pas évaluer. Les frais d'exploitation de la STEP intercommunale s'élèvent à CHF 59'504.00. Nous avons attribué la somme de CHF 32'840.-- sur notre fonds de réserve « *eaux usées* »

Aucune dépense particulièrement inattendue pour l'entretien du réseau épuration n'a été effectuée en 2016.

Réseau eaux claires

Ce poste a été séparé depuis la mise en fonction du nouveau règlement de l'épuration. Il représente le 40 % des charges du réseau d'égouts et d'épuration. Les frais s'élèvent à CHF 33'447.30 (budget CHF 27'860.--) contre des recettes de taxes pour CHF 33'445.40 (budget CHF 29'700.--). Ces recettes reflètent la taxe d'eau claire annuelle et les taxes uniques de raccordement pour CHF 1'684.80 relatives aux permis de construire délivrés en 2016 que nous ne pouvons pas évaluer. Nous avons attribué la somme de CHF 8'190.-- sur notre fonds de réserve « eaux claires »

Aucune dépense particulièrement inattendue pour l'entretien du réseau d'eau claire n'a été effectuée en 2016.

5. Instruction publique et cultes

Enseignement primaire et secondaire

Les dépenses s'élèvent à CHF 235'265.70 (budget CHF 304'400.--) Elles sont établies sur la base du budget et des comptes de l'Entente intercommunale scolaire d'Yverdon et environs.

Aucune dépense particulièrement importante n'a été effectuée en 2016 dans les autres dicastères par rapport au budget.

6. Police

Corps de police

Participation annuelle versée au Canton pour la réforme policière CHF 55'304.00 (budget CHF 49'250.--).

Contrôle des habitants

Les frais se limitent uniquement à l'établissement de permis de travail et de pièces d'identité. Les émoluments représentent l'encaissement de ceux-ci.

Police sanitaire

Nous avons souscrit en 2016 une part sociale pour l'Abattoir Régional d'Orbe de CHF 1'000.00. Les dépenses se limitent uniquement à l'élimination habituelle des déchets carnés et les recettes à l'encaissement des taxes d'enfouissement y relatif.

Défense incendie

Les frais de la défense incendie s'élèvent à CHF 37'340.30 (budget CHF 39'950.--). Les charges du nouveau regroupement SDIS Régional du Nord Vaudois s'élèvent à CHF 21'322.90 à raison de CHF 40.27 par habitant contre un coût par habitant en 2015 de CHF 39.33. Le loyer du local des pompiers aux Tournesols se monte à CHF 14'400.00. Cette location s'est terminée en juin 2016. Elle est en partie couverte par la participation d'une commune associée pour CHF 3'391.80. Dans le but de liquider notre fonds de réserve « incendie », il a été décidé de prélever chaque année la couverture nécessaire pour équilibrer ce dicastère. Pour l'année 2016 le prélèvement sur le fonds de réserve incendie s'élève à CHF 33'000.00.

Protection civile :

Participation annuelle à l'ORPCi d'Yverdon et environs pour CHF 10'318.55 (budget CHF 9'500.--). Nous avons acheté 50 places d'abri dans les immeubles de la rue des Champs-du-Pont pour CHF 40'000.--. Cette dépense a été entièrement couverte par un prélèvement sur le fonds de réserve « protection civile ». *Un préavis municipal de CHF 40'000.-- daté du 20 juin 2016 a été arboré pour cela.*

7. securite sociale

Les dépenses s'élèvent à CHF 422'473.46 (budget CHF 370'300.--). En 2015, nous atteignons une augmentation de 14 % par rapport à 2014. Aujourd'hui l'augmentation est de 40,5 % par rapport à 2014 et de 23,5 % par rapport à 2015. Elle s'explique par le fait que nous avons dû payer au canton un supplément de CHF 21'599.-- pour le décompte final de la facture sociale 2015. La facture sociale 2016 se monte à CHF 274'592.--. Néanmoins, il découle, après l'analyse provisoire du décompte final 2016 de ce poste, qu'en 2017 nous devons payer à l'Etat un montant d'environ CHF 60'600.--. Une attribution au fonds de réserve « péréquation » a été comptabilisée pour cela.

La participation : *pour l'accueil de jour des enfants de notre Association ARAS, pour le Centre social régional et pour l'organisme médico-social vaudois, aide & soins à domicile*, se monte au total à CHF 83'432.46.

8. Services industriels

Service de l'eau potable

Les dépenses se montent à CHF 180'573.60 (budget CHF 128'660.--). A relever les dépenses importantes : achat de matériel pour CHF 8'858.50 correspondant au changement de 12 compteurs d'eau & pose de 7 2^{ème}-compteurs ; entretien du réseau pour CHF 36'727.90 correspondant à la réparation de fuites, au dépannage de l'installation UV, au changement de joints et de roulements sur les pompes à la station de pompage, de réparation de bornes d'hydrantes accidentées et de révision de celles-ci. Les recettes de vente d'eau s'élèvent à CHF 180'569.90 (budget CHF 128'660.--). Ces recettes reflètent la vente d'eau consommée et les taxes uniques de raccordement pour CHF 23'091.-- relatives aux permis de construire délivrés en 2016 que nous ne pouvons pas évaluer. Nous avons attribué la somme de CHF 59'740.-- sur notre fonds de réserve « eau potable »

Résultat de clôture :

Malgré quelques dépenses inattendues durant l'année et grâce à une entrée insoupçonnée d'impôts sur la succession & donations, les comptes 2016 présentent un excédent de recettes de CHF 41'462.73.